



Saint-Charles-de-Bourget

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Madame Myrienne Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité :

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget a adopté, en date du 2 décembre 2024, résolution n°373.24, le calendrier ci-après détaillé relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025.

QUE les séances ordinaires débuteront à **19 h 30** et auront lieu au **Centre Communautaire de Saint-Charles-de-Bourget** situé au 476, 2^e rang selon le calendrier suivant :

Le lundi 13 janvier 2025

Le lundi 3 février 2025

Le lundi 10 mars 2025

Le mardi 7 avril 2025

Le lundi 5 mai 2025

Le lundi 2 juin 2025

Le lundi 7 juillet 2025

Le lundi 4 août 2025

Le mardi 2 septembre 2025

Le mercredi 1^{er} octobre 2025

Le lundi 10 novembre 2025

Le lundi 1^{er} décembre 2025

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 18^e jour du mois de décembre deux-mille-vingt-quatre.

Myrienne Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 16 h le 18 décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois de décembre deux-mille-vingt-quatre.

Myrienne Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière